

Chef du département « couplage et équilibrage » (H/F)

Direction des réseaux

(Réf. CRE 19-24-DR)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des réseaux (DR) est en charge des questions relatives aux réseaux et aux infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution et Smart grids).

Le département « couplage et équilibrage » est en charge notamment de l'accès aux interconnexions et de l'intégration européenne des marchés de l'électricité aux échéances de court terme (journalier, infra journalier, équilibrage), des évolutions des règles et de l'évaluation du fonctionnement des mécanismes d'équilibrage (ajustement, services système), de la définition et du suivi des mécanismes permettant la valorisation explicite des effacements, aux niveaux national et européen.

Activités principales

Sous l'autorité du directeur, le chef du département assure une fonction managériale. Pour cela, il/elle doit :

- Assurer l'encadrement et la répartition du travail entre les chargés de mission en se basant notamment sur l'expertise des membres de son équipe
- Maîtriser le contexte, les enjeux et les objectifs du département
- Assurer la qualité des documents (présentations, notes, courriers, etc.) produits par le département
- Accompagner les chargés de mission dans l'instruction technico économique des sujets, leurs interactions avec les parties prenantes, et la négociation avec les partenaires européens

Il a par ailleurs la responsabilité d'organiser et piloter les travaux suivants avec les membres de son équipe :

- La mise en œuvre et les évolutions des textes réglementaires européens relatifs à l'intégration européenne des marchés court terme de l'électricité (calcul de capacité aux frontières, couplage) en veillant à la défense des intérêts français
- La mise en œuvre du règlement relatif à l'équilibrage (EB) et les évolutions de la régulation des mécanismes d'équilibrage du système électrique français, dans un contexte de transition énergétique
- Les travaux sur l'innovation et la flexibilité, les nouveaux marchés de l'électricité, l'ouverture des marchés à l'ensemble des acteurs (effacements, stockage...)

Il représente la CRE dans les instances européennes de gouvernance (groupe de travail électricité » de l'Agence Européenne des régulateurs de l'énergie), participe aux négociations et entretient des relations bilatérales avec les régulateurs européens et la Commission Européenne. Il interagit avec les parties prenantes (gestionnaire de réseaux, acteurs de marché, etc.). Il représente la CRE dans les événements extérieurs (participation aux colloques, formations).

Compétences et qualités requises

- Négociation européenne (anglais courant indispensable), sens du relationnel
- Management
- Forte capacité de travail, réactivité
- Connaissance du fonctionnement des marchés et du système électriques

Profil du candidat

Formation : niveau bac + 5 (grande école d'ingénieur, de commerce ou formation universitaire de haut niveau)

Expérience souhaitée : une expérience d'au moins 6 ans, une expérience d'encadrement serait un plus

Caractéristiques du poste

- CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans pouvant déboucher sur un CDI. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques.
- Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et à Bruxelles / Télétravail possible
- Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : drh-recrutement@cre.fr